



Dispositif d'information conseil en **VAE** sur le territoire de **Midi-Pyrénées**

Les publics accueillis en 2015



Ce projet est cofinancé
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage
avec le fonds social européen.



Introduction

Les Points relais conseil en VAE sont ouverts à tous, sur 47 lieux d'accueil...

Les conseillers des Points relais conseil en Validation des acquis de l'expérience (PRC en VAE) informent et conseillent toute personne, quels que soient son âge, son statut, son niveau d'étude ou de qualification. Ils aident les personnes dans leurs projets et le repérage des certifications accessibles par la VAE.

Mis en œuvre en 2002 par l'Etat et la Région, les PRC en VAE relèvent depuis 2006 de la compétence de la Région, avec un complément de financement du Fonds social européen (FSE). En 2015, le réseau des PRC est composé par les Cibc¹ dans chaque département et le Cidff² de Haute-Garonne. 47 lieux d'accueil maillent le territoire.

...et un site internet : le PRC Enseignement supérieur

Le site du PRC Enseignement supérieur met à la disposition des internautes l'ensemble de l'offre de certification des universités et grandes écoles de la région : www.vaesup-mip.info.

La base de données des PRC de Midi-Pyrénées

Les chiffres présentés sont issus d'une base de données régionale alimentée par l'ensemble des PRC. Ces données représentent une photographie non exhaustive des demandes d'information sur la VAE.

En effet, les structures d'accueil, d'information et d'orientation (AIO) sur l'emploi et la formation et les certificateurs apportent une information généraliste sur la VAE, qui ne donne pas lieu à un recueil statistique. Par ailleurs, le Fongecif Midi-Pyrénées assure en Haute-Garonne un service d'information et de conseil destiné aux salariés du département, dont les bénéficiaires ne sont pas inclus dans ce document.

Depuis la mise en œuvre de la VAE en décembre 2002, le CarifOref Midi-Pyrénées, labellisé Cris VAE, produit un bilan annuel de l'activité conduite par le réseau des PRC en matière d'information conseil sur la VAE.

Dans le cadre de la fusion des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées et de l'enrichissement progressif des publications respectives, des chiffres de Languedoc-Roussillon sont proposés en page 8.

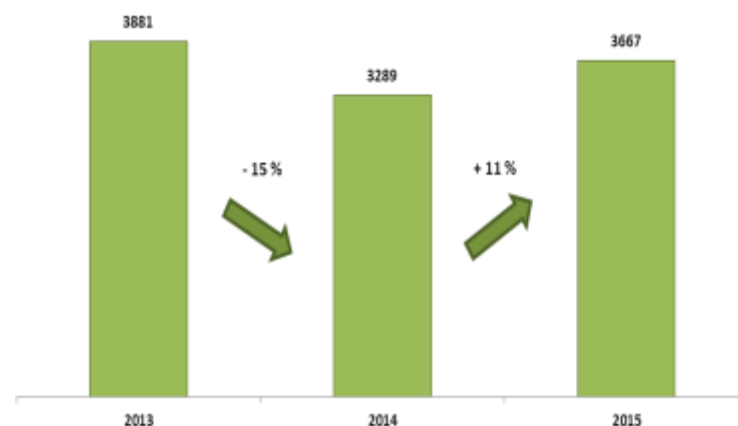
La période de référence des données traitée dans ce document va de janvier à décembre 2015.

Données globales

Depuis 2003, les PRC de Midi-Pyrénées ont accueilli 50 505 personnes, soit près de 4 000 personnes en moyenne par an.

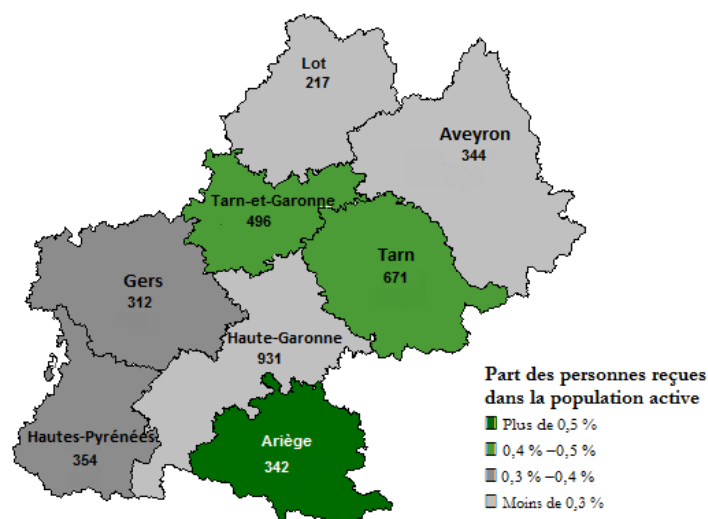
En 2015, les PRC ont informé et conseillé 3 667 personnes

Nombre de personnes reçues par les PRC entre 2012 et 2015



Plus de personnes ont été accueillies en Haute-Garonne en 2015, sans revenir au niveau de 2013. En effet, le budget alloué à ce département n'a pas permis de prendre en compte la totalité des demandes d'information conseil. Cette baisse des publics intéressés par la VAE est par ailleurs constatée par l'ensemble des acteurs nationaux.

Nombre de bénéficiaires par département



Note méthodologique : le rang des départements est calculé d'après le nombre de candidats rapporté à la population active du département (source Insee, RP 2012, exploitation principale).

A savoir

Population active en Midi-Pyrénées en 2012 : 1 359 522 personnes. Source : Insee, recensement de la population 2012.

¹ Cibc : Centre interinstitutionnel de bilans de compétences

² Cidff : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Plus de 5 bénéficiaires sur 10 viennent dans les PRC à leur initiative personnelle

Comment les personnes ont-elles été orientées vers les PRC ?

	Femmes	Hommes	Ensemble	Evolution 2014-2015
A l'initiative du bénéficiaire	53%	54%	1 953	+ 5 %
Sur conseil d'organisme d'accueil (mission locale, pôle emploi, Mcef...)	37%	36%	1 347	+ 16 %
Sur conseil d'Opcva, d'Opacif, d'organisme de formation	4%	4%	140	+ 16 %
Autre	6%	6%	227	+ 59 %
Ensemble	2 388	1 279	3 667	+ 11 %

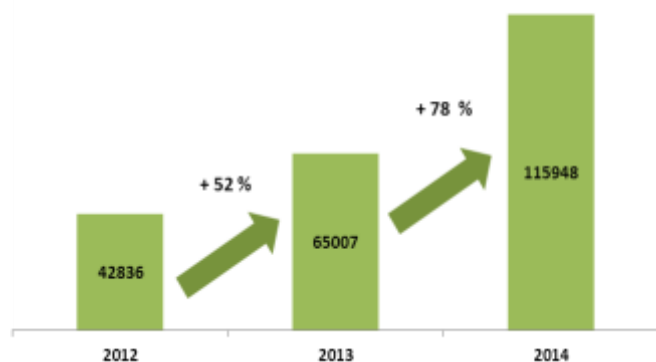
Plus de la moitié des personnes ont eu connaissance des PRC de manière informelle.

Un tiers est orienté par les organismes chargés de l'accueil, de l'information et de l'orientation : Mcef, Pôle emploi, CIO, mission locale...

La catégorie « Autre » est composée d'acteurs multiples : organismes de formation, institutions représentatives du personnel (délégués du personnel, représentants syndicaux), presse... L'augmentation constatée en 2014 se poursuit en 2015 : + 2 % par rapport à 2013.

La part des contacts initiés sur le conseil des organismes paritaires mutualisateurs des fonds de la formation professionnelle (Opcva et Opacif) a augmenté de manière prévisible, dans le cadre de la mise en œuvre du CPF (compte personnel de formation).

En 2014, la fréquentation du site PRC Enseignement supérieur a augmenté de 78 %



Source : Rapport d'activité 2014 de l'Institut national polytechnique de Toulouse, Université de Toulouse

115 948 visites ont été enregistrées en 2014 contre 65 007 en 2013. Cette hausse de fréquentation importante (+ 78 %) est le résultat d'une refonte du site réalisée depuis 2013, avec des mises à jour plus fréquentes et la publication de vidéos de témoignages de lauréats.

Caractéristiques et projets des bénéficiaires des prestations

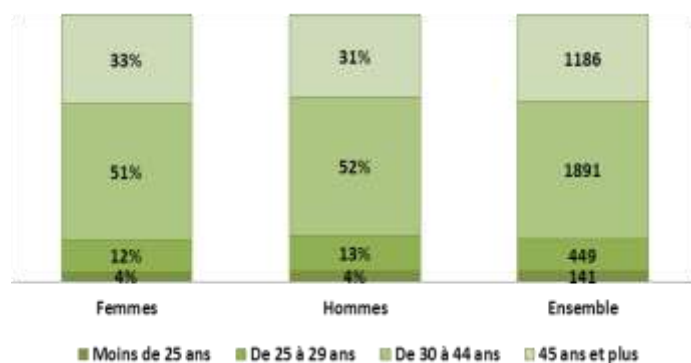
Qui sont ces personnes, quels sont leurs projets et quelles certifications recherchent-elles ? Les données suivantes éclairent leurs profils.

2 bénéficiaires sur 3 sont des femmes

Depuis 2009,

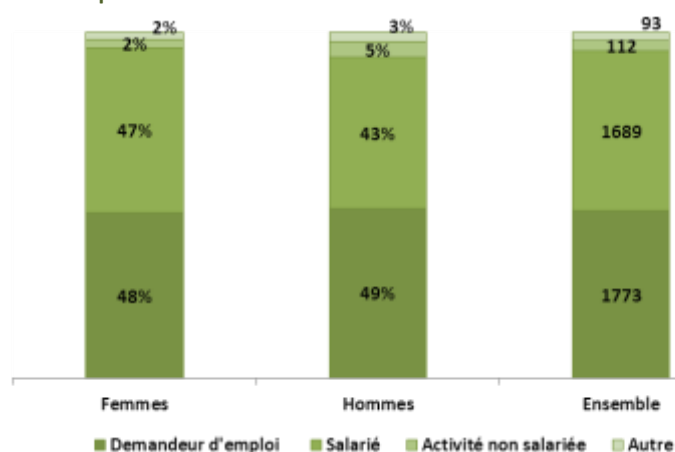
- 65 % (2 388) des publics accueillis sont des femmes,
- 35 % (1 279) sont des hommes,
- Plus d'une personne sur deux a entre 30-44 ans,
- Près d'un tiers des bénéficiaires a plus de 45 ans.

Age des candidats



La moitié des bénéficiaires a une activité professionnelle

Statut des personnes

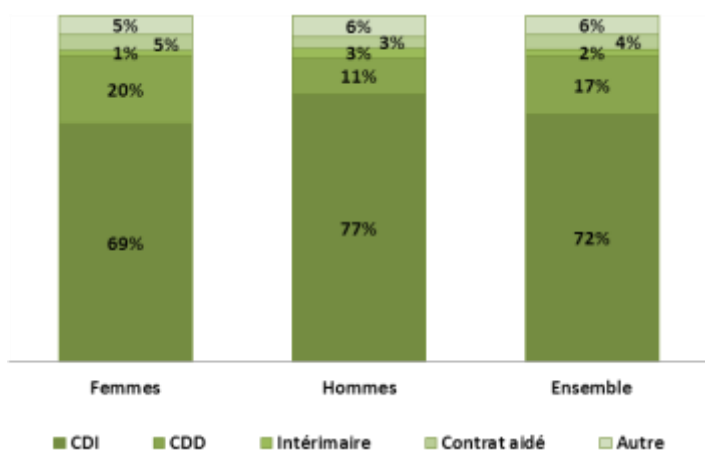


- La concomitance de la baisse des demandeurs d'emploi (- 2 points) et de l'augmentation des salariés (+ 1 point) par rapport à 2014 rapproche leur représentation respective. Les personnes en activité salariée et non salariée représentent 49 % des publics.
- Les demandeurs d'emploi en recherche depuis plus d'un an représentent 21 % des personnes reçues, soit 10 points de plus qu'en 2013.
- Les femmes en recherche d'emploi représentent 31 % de l'ensemble des bénéficiaires.

Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2015

- 6 % du public est bénéficiaire des minima sociaux.
- 6 % des personnes sont en situation de handicap.

Focus sur les types de contrat de travail



Catégorie « Autre » : bénévoles, saisonniers, personnes en interruption provisoire de travail, en congé parental...

Parmi les personnes en emploi, plus de 7 sur 10 sont en contrat à durée indéterminée (CDI). La part des CDI est stable par rapport à 2014.

28 % des bénéficiaires se trouvent dans une situation d'emploi précaire : contrat à durée déterminée (CDD), contrat aidé ou intérim, soit 6 % de plus qu'en 2014.

Les femmes sont davantage concernées par les CDD et les contrats aidés que les hommes. En revanche, ces derniers travaillent davantage dans le cadre de l'intérim.

Un tiers des bénéficiaires travaille dans les services aux personnes

Répartition par secteur d'activité principale (en durée d'activité)

Activité principale	Femmes	Hommes	Ensemble
Services aux personnes	45%	12%	33%
Commerce	22%	25%	23%
Fonction publique	12%	7%	10%
Autre	7%	12%	9%
Services aux entreprises	7%	12%	9%
Industrie	4%	14%	7%
Construction	2%	15%	6%
Agriculture	1%	3%	2%
Ensemble	2388	1279	3667

Les candidats à la VAE proviennent essentiellement de secteurs d'activités tertiaires : services aux personnes (33 %), commerce (23 %) et fonction publique (10 %). 21 % des personnes exercent dans les secteurs de la santé et de l'action sociale dont 19 % de femmes. 7 % des bénéficiaires travaillent dans le domaine de l'éducation.

Par ailleurs, 7 % des bénéficiaires ont des activités extra-professionnelles, qu'elles soient sociales, humanitaires, sportives, syndicales ou culturelles, comme en 2014.

Plus de 6 bénéficiaires sur 10 sont des employés ou des ouvriers

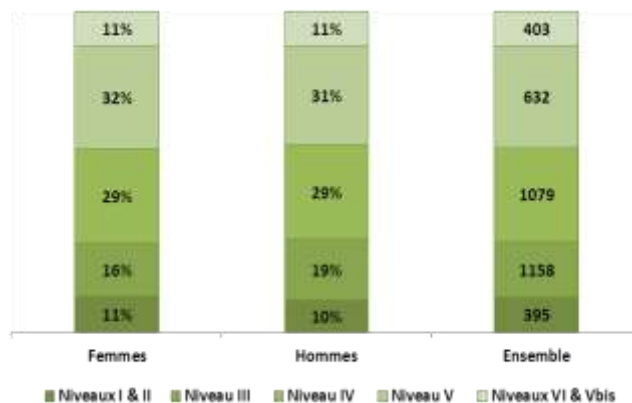
Emploi le plus souvent exercé

	Femmes	Hommes	Ensemble
Employé.e qualifié.e	53%	34%	1691
Ouvrier.e, employé.e non qualifié.e	22%	12%	675
Cadre d'entreprise	6%	13%	294
Technicien.ne	4%	11%	238
Ouvrier.e qualifié.e	3%	12%	222
Agent de maîtrise, contremaître.sse	3%	6%	149
Artisan.e, commerçant.e	2%	5%	113
Autre	4%	5%	154
Cadre de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	2%	2%	60
Profession libérale	1%	1%	45
Agriculteur.ice exploitant.e	0%	0%	11
Ouvrier.e agricole	0%	1%	15
Ensemble	2388	1279	3667

- Plus de 4 personnes sur 10 sont des employés qualifiés ; la moitié des femmes conseillées par les PRC figure dans cette catégorie.
- Près de 2 personnes sur 10 sont ouvriers ou employés non qualifiés ; un quart des femmes figure dans cette catégorie socio-professionnelle.
- Les cadres d'entreprises représentent 8 % des bénéficiaires, et sont plutôt des hommes.

Plus de quatre personnes sur dix ont une formation initiale inférieure au Baccalauréat

Niveau de formation d'origine



- Les niveaux de formation des femmes et des hommes sont proches, à l'exception du niveau III où la part des hommes est plus importante (+ 3 points).

- 1 553 personnes ont un niveau V, VI ou Vbis, soit 43 % du public.
- 1 bénéficiaire sur 10 a un niveau V bis ou VI : 11 % des publics accueillis ont quitté le système scolaire sans aucun diplôme.
- Les niveaux les plus représentés restent le niveau V (32 % des bénéficiaires) suivi du niveau IV (29 % des publics).
- Les titulaires d'un niveau I ou II représentent 11 % du public.

A savoir

Niveaux	Certifications correspondantes
I	Master 2, diplôme d'ingénieur...
II	Licence, master 1...
III	DUT, BTS, DEUST...
IV	Baccalauréat général, professionnel...
V	CAP, BEP...
V bis	4è ou 3è, second cycle professionnel court non diplômé
VI	Fin de scolarité obligatoire

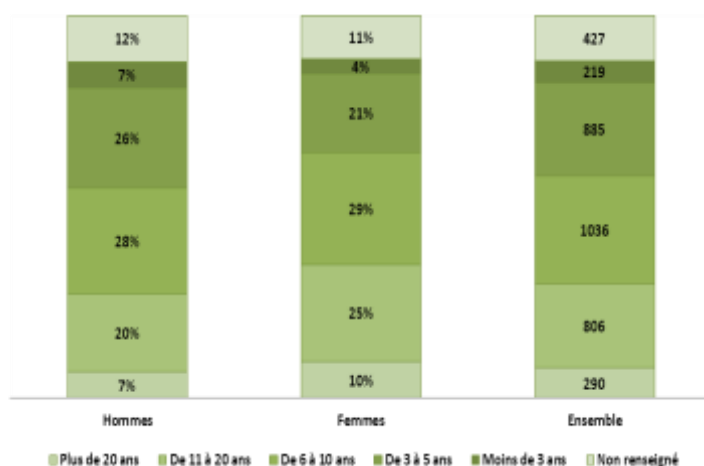
La reconnaissance de l'expérience professionnelle est la principale raison du choix de la VAE

Les motivations les plus souvent citées par les bénéficiaires pour s'engager dans une démarche de VAE sont liées à :

- la reconnaissance des compétences professionnelles acquises (36 %),
- l'aide à la recherche d'emploi (28 %),
- la promotion dans l'emploi par un meilleur positionnement professionnel (11 %),
- la réorientation grâce à l'obtention d'une certification (9 %),
- l'accès à la formation concerne 6 % des bénéficiaires.

57 % des bénéficiaires s'appuient sur une expérience supérieure à 5 ans

Durée d'exercice de la compétence à valider



Plus d'un quart des candidats souhaitent valider *a minima* 10 ans d'expérience,

- 30 % dépassent les 10 ans d'expérience,
- 24 % ont exercé entre 3 et 5 ans.

Les personnes n'ayant pas 3 ans d'expérience, et qui ne peuvent encore entrer dans le dispositif, représentent 6 % du public reçu : le public peut être conseillé pour une future entrée dans le dispositif.

La moitié des candidats recherchent des certifications basées sur leur expérience récente

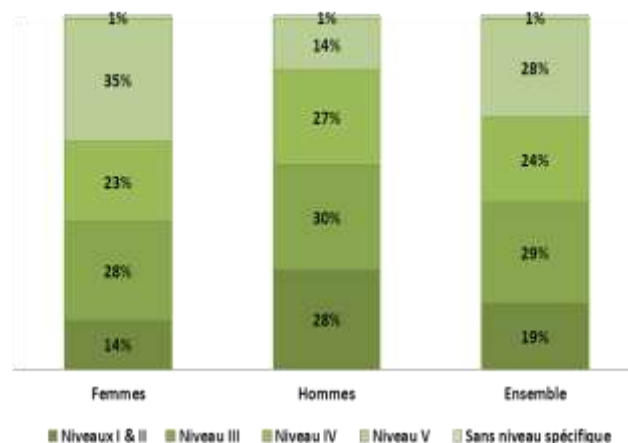
Les candidats peuvent déposer la même année jusqu'à trois demandes visant des certifications différentes. 18 % des conseils ont abouti à des hypothèses de certifications multiples.

66 % des bénéficiaires ont une idée précise de la certification qu'ils souhaitent valider en début d'information conseil : le conseil permet de valider la pertinence de ce choix dans leur projet personnel ou professionnel.

Hypothèses de VAE à l'issue du conseil

Sept personnes sur dix visent le niveau IV ou plus

Niveaux de certification visés



L'indicateur « sans niveau spécifique » s'applique aux certificats de qualification professionnelle (CQP)

Plus d'un tiers des femmes se positionnent principalement sur le niveau V, contre 14 % des hommes.

La représentation masculine reste proportionnellement plus importante sur les niveaux supérieurs.

On note une baisse de positionnement sur le niveau IV : 29 % contre 32 % en 2014.

Dispositif d'information conseil en VAE en Midi-Pyrénées - Les publics accueillis en 2015

A savoir

Les CQP sont des certifications créées et délivrées par les branches professionnelles. Un CQP est pris en compte par toutes les entreprises qui relèvent de la branche concernée, en terme de positionnement de son titulaire dans la grille de classification des emplois. Les CQP n'ont pas de niveau reconnu par l'Etat qui permette d'être pris en compte à l'extérieur de la branche. Conformément à l'article R.335.6 du Code de l'éducation, les CQP enregistrés au Rncp n'ont pas de niveau.³

Certifications ciblées

Type de certification visée	Femmes	Hommes	Ensemble
Diplôme Min. Education nationale	30%	33%	1318
Diplôme d'état Santé et action sociale	26%	5%	792
Diplôme Enseignement supérieur (universités)	9%	17%	492
Non renseigné	14%	17%	644
Titre professionnel Min. chargé de l'emploi	8%	13%	409
Titre d'organisme privé	4%	6%	196
Diplôme Min. Jeunesse et sport	3%	3%	136
Titre des organismes de form. consulaires	1%	1%	67
Autre certification publique (Cnam, autres ministères...)	1%	2%	66
Diplôme Min. Agriculture	1%	2%	51
Certificat de qualification professionnelle	1%	1%	30
Total	2749	1452	4201

La catégorie « Autres certifications » concerne les diplômes d'autres ministères (Défense par exemple) ou des titres inscrits au Rncp

- Les diplômes de l'éducation nationale (enseignement secondaire) sont les plus recherchés. Ils sont suivis par les certifications de trois ministères : santé et social, enseignement supérieur, travail et emploi ;
- Les 15 % « non renseigné » renvoient à des certifications qui ne sont pas encore inscrites au Rncp.

On constate une différenciation de positionnement par genre sur 3 certificateurs :

- les femmes ciblent davantage les diplômes de la santé et du social, avec une prédominance du niveau V, souvent lié à ces secteurs d'activités ;
- les hommes se positionnent davantage sur les diplômes de l'enseignement supérieur et les titres professionnels du ministère chargé de l'emploi.

Les 20 hypothèses de certifications les plus recherchées à l'issue du conseil

Près de 1 000 titres ou diplômes font l'objet d'une hypothèse de VAE. 41 % de ces hypothèses portent sur 20 certifications seulement. Les diplômes du secteur sanitaire et social figurent en bonne place dans ce classement : les 10 titres du secteur représentent 26 % de la totalité des hypothèses (22 % en 2014). Les 6 certifications relatives à la gestion et au commerce représentent 13 % des hypothèses.

Intitulé de la certification	Niveau de formation	Nombre d'hypothèses
Diplôme d'État d'Aide-soignant	V	288
CAP Petite enfance	V	178
Diplôme d'État d'Auxiliaire de vie sociale	V	178
BTS Management des unités commerciales	III	142
Diplôme d'État d'Aide médico-psychologique		98
Bac pro Commerce	IV	95
Diplôme d'État de Moniteur éducateur	IV	90
Diplôme d'État d'Auxiliaire de puériculture	V	85
Diplôme d'Etat d'Educateur spécialisé	III	85
BTS Assistant de gestion de PME-PMI à référentiel commun européen	III	71
BTS Négociation et relation client	III	57
BPJEPS spécialité Loisirs tous publics	IV	49
BP Coiffure	IV	43
BTS Assistant de manager	III	42
Bac pro Gestion-administration	IV	38
Diplôme d'État d'Educateur de jeunes enfants	IV	37
Titre professionnel Secrétaire assistant(e)	IV	32
BTS Comptabilité et gestion des organisations	III	30
Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale	II	29
Titre professionnel Vendeur(se)-conseil en magasin	V	28
Total des hypothèses les plus recherchées en pourcentage du total des hypothèses		1695 41%

A savoir

Dans l'enquête « Les besoins en main-d'œuvre 2015 » de Pôle emploi Midi-Pyrénées, les 10 métiers permanents (hors emplois saisonniers) les plus recherchés sont, par ordre d'importance :

- agents d'entretien des locaux (Atsem compris),
- aides-soignants (médico-psychologiques, auxiliaires de puériculture, assistants médicaux...),
- aides à domicile, aides ménagères,
- aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine,
- ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires,
- ingénieurs, cadres d'études et de R & D informatiques, responsables informatiques,
- attachés commerciaux (techniciens commerciaux en entreprise)
- secrétaires bureautiques et assimilés (secrétaires médicales compris),
- professionnels de l'animation socioculturelle,
- vendeurs en habillement, articles de luxe, sports, loisirs, culture.

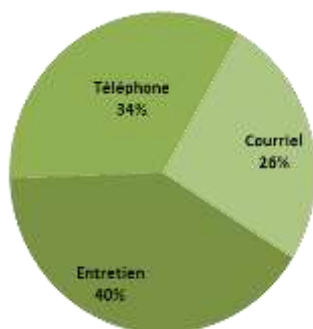
³ Cncp, Rapport d'activité 2014

Suivi des bénéficiaires

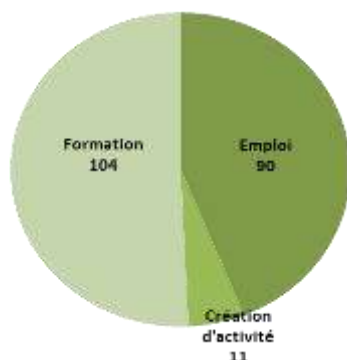
Les informations suivantes ont été recueillies par les conseillers des PRC, lors des suivis réalisés dans les 6 mois qui suivent la fin du conseil. Ce processus a pour objectifs de faire le point avec les bénéficiaires sur la suite de leur démarche et de les remobiliser, lorsque cela est nécessaire, afin de leur permettre de mettre en place leur projet de validation des acquis de l'expérience.

2 962 bénéficiaires ont été contactés dans le cadre du suivi

Le taux de réponse est de 72 %, soit 2 134 personnes. Les conseillers ont utilisé essentiellement 3 modalités de suivi.



51 % des personnes qui ne s'engagent pas dans la VAE sont entrées en formation



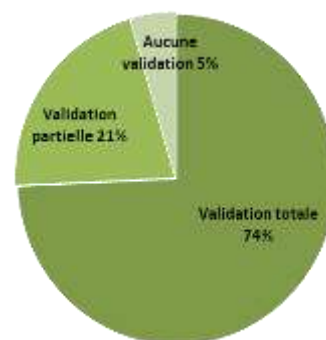
9 % des personnes qui remplissent les conditions pour entrer dans la démarche de VAE choisissent de ne pas s'engager pour des raisons positives : 44 % ont privilégié un emploi et 51 % ont intégré une formation.

45 % des personnes suivies ont démarré la VAE

- 12 % préfèrent différer la VAE, pour des raisons personnelles ou professionnelles ;
- 14 % déclarent avoir renoncé à la démarche contre 22 % en 2014 et 35 % en 2013.

Situation actuelle	Femmes	Hommes	Ensemble
Pas de réponse	27%	32%	620
En attente de la recevabilité	10%	10%	213
Recevabilité reçue	11%	8%	211
Dossier en cours d'élaboration	18%	18%	380
En attente du jury	1%	1%	27
Passage en jury réalisé	7%	3%	122
Démarche différée	11%	15%	262
Procédure VAP 85	0%	1%	8
Abandon	14%	13%	291
Total	1402	732	2134

5 % des répondants connaissent les résultats de leurs jurys au moment de l'enquête de suivi



117 répondants connaissent leur résultat.

- 85, dont 69 femmes, ont eu une validation totale,
- 19 ont validé partiellement leur expérience,
- 13 personnes n'ont obtenu aucune validation.

Services réalisés par les PRC

L'information conseil a confirmé le projet de VAE de 64 % des bénéficiaires

64 % du public remplissent les conditions pour engager une démarche de VAE (51 % en 2014). 43 % ont bien démarré cette démarche. En revanche, des solutions alternatives à la VAE ont été préconisées pour 17 % des bénéficiaires. Il s'agit pour 10 % d'entre eux de compléter leur formation et pour 8 % de renforcer leur expérience professionnelle. Des bilans de compétences ou des prestations d'orientation professionnelle ont été recommandés à 5 % des personnes conseillées.

En 2015, les PRC ont consacré 31 % de leur activité au suivi des candidats à la VAE

Prestations	Femmes	Hommes	Ensemble
Information collective	12 %	14 %	862
Information conseil	53 %	52 %	3667
Suivi	31 %	30 %	2134
Appui renforcé	4 %	4 %	266
Nombre total de prestations	4483	2446	6929

L'activité des PRC est répartie essentiellement entre l'information, le conseil, le suivi des bénéficiaires et l'appui renforcé. Les chiffres indiqués dans le tableau portent sur le nombre de prestations : plusieurs rendez-vous peuvent être nécessaires pour finaliser le conseil et une personne peut bénéficier de plus d'une prestation. 65 % de l'activité est consacrée à l'information conseil. Les suivis réalisés après le conseil représentent 31 % de l'activité.

4 % de l'activité a porté sur un appui renforcé. Cette prestation mise en œuvre dès 2013 permet d'apporter aux publics fragiles une aide en complément de l'accompagnement réalisé par les certificateurs. Elle soutient les projets individuels de VAE et participe à la sécurisation des parcours professionnels.

Les PIC VAE en Languedoc-Roussillon : près de 5 000 personnes reçues en 2015



En Languedoc-Roussillon

4 913 personnes ont été reçues par les Points information conseil de Languedoc-Roussillon en 2015

Créés en octobre 2006, les Points information conseil (PIC) VAE de Languedoc-Roussillon représentent :

- un service territorialisé de proximité sur 25 lieux d'accueil,
- 7 conseillers dédiés uniquement à l'information conseil VAE,
- Plus de 45 000 personnes ont été accueillies depuis la création des PIC.

Le profil-type des bénéficiaires est le suivant :

- une majorité de femmes (62 %),
- la tranche d'âge « 36-45 ans » est la plus importante,
- les niveaux V et IV sont prépondérants,
- les demandeurs d'emploi sont plus nombreux (55 %) que les salariés,
- 67 % d'orientation vers la VAE.

Pour aller plus loin

Rapports, études

Enquête « Besoins en main-d'œuvre (BMO) 2015 », Service Statistiques, études et évaluation, Pôle emploi Midi-Pyrénées, avril 2015

Rapport au premier ministre 2014, Commission nationale de la certification professionnelle (Cncp)

Avant-projet de loi « Nouvelles libertés et nouvelles protections pour les entreprises et les actifs » présenté par Mme El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, au Conseil d'Etat le 17 février 2016

Sites Internet

CarifOref Midi-Pyrénées : www.cariforef-mp.asso.fr

Commission nationale de la certification professionnelle : www.cncp.gouv.fr

Insee : www.insee.fr

Languedoc-Roussillon Atout métiers : www.atout-metierslr.fr

Pôle emploi Midi-Pyrénées : www.observatoire-emploi-mp.fr

PRC Enseignement supérieur : www.vaesup-mip.info

Mars 2016

Ce document a été élaboré dans le cadre de la mission de suivi du dispositif VAE confiée au CarifOref Midi-Pyrénées.

Directeur de la publication : Frédéric Blachier.

Responsable de la Cris VAE : Catherine Ayraud.

Traitement des données : MP : Dara Chuard, Teldja Seniguer – LR : Laurianne Bordes.

Rédaction : Dara Chuard.